

Monsieur A. Martin

Inspecteur du Travail
3^e Section par intérim
17 & 19, rue du Cdt L'Herminier
38032 Grenoble Cedex 01

Objet : précision concernant la réunion « clause de cession »

Veurey, le 30 septembre 2004

Monsieur l'Inspecteur,

Notre Direction a souhaité nous faire connaître des copies de votre courrier du 21 septembre 2004 ainsi que la réponse de notre directeur du personnel, M. Gérard Brun.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la rapidité de votre intervention et nous souhaitons par la même occasion vous faire connaître quelques éléments complémentaires.

Lorsque M. Brun vous affirme dans son courrier que Monsieur Bœuf n'est pas venu au Dauphiné Libéré le 20 septembre 2004, il ne ment pas. Effectivement d'après les informations « non officielles » en notre possession, Monsieur Bœuf est venu au Dauphiné Libéré le 18 septembre. Nous ignorons s'il a reçu secrètement certaines organisations syndicales.

M. Brun affirme aussi dans son courrier que le 20 septembre 2004 il a reçu à leur demande et par politesse « une poignée de journalistes ». Ceci pour parler de tout et de rien. Nous tenons à vous préciser le nom et la fonction syndicale des journalistes qui ont participé à cette « rencontre ».

Hélène Lancey, déléguée syndicale SNJ à la société AGI,

Gens Hoxha, élu SNJ à la société AGI,

Patrice Nonni, délégué syndical CFTC à la société AGI,

Dominique Cheul, élu CFDT à la société AGI,

Claude Didier, délégué syndical CGC à la société AGI,

Marc Greiner, délégué syndical FO à la société AGI,

Daniel Di Lucca et **Christian Dautriat**, élu FO à la société AGI,

.../...

.../...

Comme vous pouvez le constater, toutes les organisations syndicales du Dauphiné Libéré étaient représentées hormis la CGT. Aucun journaliste sans « étiquette syndicale » n'a participé à cette réunion.

Bien évidemment nous n'avons aucune information sur ce qui a été dit ou échangé entre les participants.

Ainsi la Direction refuse par les faits, de nous fournir les informations nécessaires à notre travail syndical, vu notre opposition ferme à ce que nous considérons comme le détournement du Plan social de 2002. Elle préfère donner les informations à d'autres syndicats afin qu'ils puissent prendre de l'avance sur la Filpac-CGT Dauphiné Libéré.

En espérant que ces informations seront utiles à votre démarche, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado

Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. Gérard Brun, Directeur du personnel

Affichage